



## COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

### BUREAU du 19/05/2020 VISIO - CONFERENCE

PV N° 08/2019-20

Les membres du Bureau du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball se sont réunis en visio-conférence le mardi 19 Mai 2020 à 18h30 sur convocation du président.

**MEMBRES PRESENTS** : DIVERCHY Bernard, JORDAN Véronique, MARITON Bruno, NAVARRO Georges, PAUTE Natacha, PRIOUX Nelly, QUEVEDO-JOUE Sabrina, REBOUL Marc.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : AVAL Gérard,

Au regard de l'article 12 al.2 des statuts du comité territorial, le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer.

**PRESIDENT**

**Bruno MARITON**

C'est une première pour le Comité. Réunion par visio-conférence via « STARLEAF ».

Beaucoup d'activités durant ce confinement : des messages électroniques, des questionnaires, des dossiers et des demandes de subventions (ANS entre autres) mais surtout la gestion administrative et financière de nos salariés.

Nombreuses « visio » avec la Ligue et la FFBB durant avril et mai.

#### **Position des salariés pour mai :**

Romain et Isabelle en chômage partiel (7h de travail au domicile)

Alexis : 100% au chômage partiel. En congés de paternité à la suite de la naissance de MARCEAU à partir de juin ; Un cadeau à été offert au nom du CT

**Question posée au Bureau** : Le président propose que le salaire des employés soit maintenu à 100% pour le mois de mai, sachant que 84% est pris en charge par l'état

**PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Demande faite aux salariés de poser leurs congés d'été

Aide décalée du GEASA lors du chômage partiel d'Alexis

Fond de Solidarité du CD de l'AUDE est étudié à la fin du mois de mai

Nous avons perçu 2210€ de la FFBB suite à un dossier de demande d'aide à la formation des Officiels monté par Véronique.

**FDVA** : Nous devrions percevoir 2000€ de la DDSC66 : en attente de la décision régionale

Achat véhicule DACIA Dokker – Participation à hauteur de 30% étudié par la région fin Mai. Livraison du véhicule début Juin. Le CD66 a déjà accordé 50% d'aide. Marc se renseigne pour faire établir un devis pour logotiser le Dokker

Il nous informe que les dossiers de demandes de subventions ont été adressés en temps et en heure au Conseil Départemental des P.O avec pour thèmes choisis : une aide de 8000€ a déjà été votée ; la convention est signée ; une aide complémentaire de 1700€ sera débloquée si nous proposons d'autres

actions en remplacement des actions non réalisées pour cause du confinement (les finales territoriales entre autres)

**A.N.S** : 9 clubs de notre comité ont déposé un dossier : un très bon pourcentage A contrario, seulement 4 clubs de Haute Garonne ont fait une demande. La sous-commission régionale a fini son travail d'analyse et a transmis les dossiers à la FFBB. Les dossiers seront traités en juin, pour une annonce des montants accordés par l'ANS début juillet en Codir FFBB.

**SECRETARIAT GENERAL**

**Marc REBOUL**

#### **Adoption du PV N° 7 – BUREAU du 24-02-20**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**CONSULTATION à distance du Codir le 05/05/20** concernant le choix de la date de notre AG. 23 membres, 21 exprimés : 10 pour le Vend. 11 pour le Sam. Le président Bruno MARITON propose que la prochaine AG électorale soit reportée au Samedi 5 Septembre 2020 de 09h30 à 12h00 à la Maison des Sports

**PROPOSITION ADOpTEE A L'UNANIMITE**

Au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19, des mesures nationales et des décisions fédérales et régionales, le bureau a décidé de consulter le Comité Directeur Territorial autour de plusieurs thématiques :

- le report de l'AG.
- la décision d'une nouvelle date au-delà du 15 juillet 2020,
- la prorogation des mandats des délégués jusqu'à l'Assemblée Générale Fédérale non électorale,
- la prorogation des mandats des instances dirigeantes jusqu'à la date de la nouvelle AG.

Pour cela, nous avons la possibilité de consulter à distance, grâce aux ordonnances, même en cas d'interdiction par les statuts.

Nous proposons donc d'entériner les divers points sus mentionnés par vote à distance avant le 6 juin 2020.

La Ligue a également procédé de la même manière

**PROPOSITION ADOpTEE A L'UNANIMITE**

**D'autre part**, il est demandé par les services juridiques de la FFBB, de valider la proposition faite par le Bureau Fédéral autour de l'arrêt des compétitions.

*"En raison des mesures nationales prises par le gouvernement et au regard des circonstances exceptionnelles, le Bureau Fédéral réuni les 28 et 29 mars 2020 a décidé l'arrêt des compétitions seniors et jeunes.*

*Pour garantir une équité sur l'ensemble du territoire, les décisions fédérales prises à l'occasion de ce Bureau s'appliquent à l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales."*

**PROPOSITION ADOpTEE A L'UNANIMITE**

**La consultation du Codir aura lieu début juin avec un délai de réponse court**

**COMMISSION DES COMPETITIONS**

**Sabrina QUEVEDO-JOUE**

**RANKING** soumis par la commission des compétitions aux membres du Bureau. Des contacts sont déjà en cours avec la commission des compétitions de la Ligue pour la saison prochaine

PRE REGION SENIORS GARCONS						PRE REGION SENIORS FILLES
POULE A		POULE B		POULE C		
1	SO COURSAN 2	1	BBC DES ASPRES 2	1	CABESTANY OCB	CANET RBC 2
2	BC NARBONNE 1	2	PERPIGNAN SMB	2	EVB	PRADES CONFLIENT B 1
3	BC SUD MINERVOIS	3	TOULOUGES BA 2	3	ILLE BASKET	BBC DES ASPRES
4	CASTELNAUDARY	4	CANET RBC	4	BC THUIRINOIS	BC RIVESALTES 2
5	BC NARBONNE 3	5	US CANOHES B	5	BC RIVESALTES 2	SO COURSAN GRAND NARBONNE
6	SAS SIGEAN 2	6	CS PIA CBB	6	ST CYPRIEN SB 2	EVB
7	SO COURSAN 3	7	PRADES CONFLIENT B	7	TOULOUGES BA 3	CABESTANY OCB
8		8	ST ESTEVE B 3			ALI ILLIBERIEENNE
9						BC SUD MINERVOIS
10						US CANOHES B
11						PRADES CONFLIENT B 2

**PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**SITUATION DES EQUIPES JEUNES A L'ARRET DU CHAMPIONNAT TERRITORIAL**

	U11 M			U11F
	POULE A	POULE B	POULE C	POULE UNIQUE
1	TOULOUGES BA 1	BC RIVESALTES 1	BC RIVESALTES 2	PERPIGNAN LE SOLER MB
2	SO COURSAN Gd NARBONNE	Ent. VALLESPYR B	TOULOUGES BA 2	CANET RBC
3	BAGES BC DES ASPRES	SAS SIGEAN	PRADES CONFLIENT B	Ent. VALLESPYR B
4	ALI ILLIBERIEENNE B 1	PERPIGNAN LE SOLER MB1	COTE VERMEILLE AB	COTE VERMEILLE AB
5	SO CARCASSONNE	CS PIA CBB	SALSES LE CHATEAU BC	AL ILLIBERIEENNE B
6	CANET RBC	CABESTANY OCB	ILLE BASKET	BAGES BS DES ASPRES
7	ST ESTEVE BC	BC SUD MINERVOIS	AL ILLIBERIEENNE B 2	BC RIVESLATES
8	BC NARBONNE MED	Ent. SALANQUE BC	PERPIGNAN LE SOLER MB 2	CABESTANY OCB
9				ILLE BASKET
10				PRADES CONFLIENT

	U13M			U13F
	POULE A	POULE B	POULE C	POULE UNIQUE
1	CANET RBC	Ent. SALANQUE BC	COTE VERMEILLE BC	CANET RBC
2	SO CARCASSONNE	PERPIGNAN LE SOLER MB	CS PIA CBB	CABESTAN Y OCB
3	BC RIVESLATES	ST ESTEVE BC	BAGES BC DES ASPRES	BC RIVESALTES
4	TOULOUGES BA 2	CANET RBC 2	ILLE BASKET	AL ILLIBERIEENNE B
5	PRADES CONFLIENT B 1	TOULOUGES B 3	PRADES CONFLIENT B 2	ST ESTEVE BC
6	Ent. VALLESPYR B	BC SUD MINERVOIS	ST CYPRIEN SB	SAS SIGEAN
7	AL ILLIBERIEENNE B	BC NARBONNE MED 2	BC THUIRINOIS	ILLE BASKET
8	CABESTANY OCB	SALSES LE CHATEAU BC	COTE VERMEILLE BC	BC NARBONNE MED
9				PERPIGNAN LE SOLER MB

	U15M			U15F
	POULE A	POULE B		POULE UNIQUE
1	CANET RBC 1	BC NARBONNE MED 2		AL ILLIBIENNE B
2	SO CARCASSONNE	ST ESTEVE BC 1		CANET RBC 2
3	BC SUD MINERVOIS	CANET RBC 2		BAGES BC DES ASPRES
4	TOULOUGES BA 2	Ent. SALANQUE BC		BC NARBONNE MED 1
5	AL ILLIBERIEENNE B	PEPRIGNAN LE SOLER MB		SO CARCASSONNE
6	BC RIVESALTES	CABESTANY OCB		Ent. VALLESPYR B
7				ILLE BASKET
8				PERPIGNAN LE SOLER MB 2
9				COTE VERMEILLE AB

	<b>U17M</b>	<b>U20M</b>
	<b>POULE UNIQUE</b>	<b>POULE UNIQUE</b>
1	BC RIVESALTES 1	BC RIVESALTES
2	AL ILLIBERIENNE B	AL ILLIBERIENNE B
3	ST ESTEVE BC 2	BAGES BC DES ASPRES
4	CANET RBC 2	PRADES CONFLENT B
5	TOULOUGES BA 2	ST ESTEVE BC
6	PERPIGNAN LE SOLER MB	SALSES LE CHATEAU BC
7	CS PIA CBB	CABESTANY OCB
8	ILLE BASKET	
9	CABESTANY OCB	

### COMMISSION QUALIFICATION

**Nelly PRIOUX**

Les clubs ont la possibilité de se réaffilier via FBI V2 à compter du 20 mai 2020. Cette opération est indispensable avant n'importe quelle action relative aux licences dématérialisées.

### CAISSE DE PEREQUATION

Georges NAVARRO fait part du fait que le trop perçu sera remboursé aux clubs concernés par chèque bancaire.

Avant de terminer un « tour de table » est organisé avec chaque participant sur divers points du quotidien ; de l'avis général cette première vision via StarLeaf est positive ; une prochaine aura lieu mi-juin avec la mise en place des actions Retour Au Jeu élaborées suite à cette réunion : visite aux clubs pendant 3 semaines pour des actions de formation aux outils numériques, informatiques etc..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Président

*Bruno MARITON*



Le Secrétaire Général

*Marc REBOUL*

